



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1228

25 février 2016

- **L'Union européenne gèle plus de 6 millions d'euros pour insuffisance de résultats**
- **Économie : La PAPDA et la POHDH dénoncent un plan de liquidation de la Gonâve**
- **Une dizaine de candidats potentiels pressentis pour le poste de premier ministre**
- **Football : Haïti dans le groupe du Brésil pour la Copa America Centenario**

>> L'Union européenne gèle plus de 6 millions d'euros pour insuffisance de résultats

L'Union européenne a décidé de réduire de 6,5 millions d'euros son aide au développement pour insuffisance de résultats, dans le cadre de son programme d'appui budgétaire à la consolidation de l'État, indique le chef de la délégation de l'UE en Haïti, le Français Vincent Dégert. Les résultats n'ont pas été atteints vis-à-vis des indicateurs préalablement définis avec l'État haïtien, en rapport aux trois domaines d'intervention : la réforme de l'administration, la réforme des finances publiques et la politique publique dans l'éducation. L'objectif visé est d'accompagner l'État à avoir une meilleure gestion du budget. « Sur la tranche de 40 millions d'euros, la partie variable a été finalement réduite de 6,5 millions, parce que les objectifs n'ont pas été atteints », fait savoir M. Dégert. En septembre 2015, il y a eu un certain nombre d'objectifs qui n'ont pas été, non plus, atteints dans trois domaines, notamment la lutte contre la corruption. Le renforcement de l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC) n'a pas réussi à augmenter de 10 % le nombre d'enquêtes, regrette-t-il. L'État haïtien, qui

avait prévu d'augmenter de 10% le programme des cantines scolaires et également le nombre d'enfants bénéficiant du programme de scolarisation gratuite et universelle (PSUGO), a été incapable de fournir des informations sur le bon usage de ces fonds. En termes de perspective, l'UE souhaiterait aller vers un appui budgétaire sectoriel, dans la mesure où l'État décide de mettre en place une vraie réflexion, notamment sur les réformes de la justice. Lancé en mars 2014, le programme d'appui budgétaire de l'UE, doit s'achever en mars 2018. Seulement un milliard et demi de gourdes, au lieu de 6,5 milliards prévus, sont perçus chaque mois, a révélé le nouveau président provisoire Jocelerme Privert. L'administration politique sortante aurait vécu au-dessus des moyens et ressources publiques de l'État. En janvier 2016, l'inflation est de 13.03 %, selon l'Institut haïtien de statistiques et d'informatique (IHSI). La décote de la gourde continue et atteint le niveau de 63.00 gourdes aujourd'hui.

US \$ 1.00 = 63.00 gourdes ; 1 euro = 75.00 gourdes aujourd'hui

>> Économie : La PAPDA et la POHDH dénoncent un plan de liquidation de la Gonâve

La Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif (PAPDA) et la Plateforme des organisations de défense des droits humains (POHDH) dénoncent un plan de liquidation de l'Île de la Gonâve (743 km²), en face de la baie de Port-au-Prince. Pris par l'administration politique sortante, le 7 janvier, le décret créant le Centre financier international de l'île de la Gonâve (CFIG) participe d'un véritable plan de liquidation pour livrer le pays aux capitalistes étrangers par le biais des « bourgeois » haïtiens, fustige le *Kolektif jistis min* (Collectif pour la justice dans l'exploitation des mines). Ce décret, publié dans le journal officiel de la république « Le Moniteur », constitue « une liquidation honteuse », qui n'a rien à voir avec le

progrès économique du pays, désapprouve l'économiste Camille Chalmers, secrétaire exécutif de la PAPDA. La PAPDA appelle la population de la Gonâve à se mobiliser contre ce décret. « Les sociétés financières internationales sont exonérées de tous impôts et taxes, quant à la structure de leur capital, et peuvent choisir la structure la plus appropriée », expose l'article 96 du décret. « Une société financière internationale n'est pas assujettie à l'impôt sur les plus-values ou aux retenues à la source sur la distribution des dividendes ou le paiement des intérêts d'emprunts consentis à des tiers ou à des filiales », selon l'article 9. Cette mesure n'a absolument rien de positif. Elle pourrait déstabiliser le système financier du pays. Le décret

donne aux étrangers tous les biens du domaine foncier, gratuitement et sans dédommagement de la population locale. Le Centre financier, organisme d'État doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, sera implanté sur 100 km², dont l'emplacement exact sera déterminé en

fonction de son adéquation avec les objectifs et les besoins spécifiques de ses missions. À l'intérieur de ce périmètre, sera développé un plan d'aménagement d'ensemble intégrant la construction d'une ville nouvelle pour les besoins des activités du projet.

>> Une dizaine de candidats potentiels pressentis pour le poste de premier ministre

Une dizaine de candidats potentiels sont déjà listés en vue du choix d'un premier ministre de consensus. Il s'agit de : Myrlande Hyppolite Manigat, du Rassemblement des démocrates nationaux progressistes (RDNP), de l'ancien sénateur Dieusseul Simon Desras ; de l'ancien sénateur Edgard Leblanc Fils de l'Organisation du peuple en lutte (OPL), qui était l'adversaire de Jocelerme Privert lors de l'élection du 14 février. Figurent également : l'économiste Fritz Jean (ancien gouverneur de la Banque de la république d'Haïti), Jacques Sampeur, président-directeur général de Radio Télé Antilles internationale et l'ancien ministre de l'agriculture Joanas Gué. Le Parti haïtien Tèt kale (PHTK) de l'ancien président Martelly suggère le premier ministre sortant Evans Paul et Florence Duperval

Guillaume, actuelle titulaire du ministère de la santé publique et de la population. Le nom de Duperval Guillaume a été cité, en décembre 2014, après la démission de Laurent Lamothe comme chef de gouvernement. Le parti politique *Fanmi lavalas* aurait proposé le nom de Leslie Voltaire. Jocelerme Privert devrait prendre une décision cette semaine, et annoncer son choix aux présidents des deux chambres. Le sénat n'a pas encore élu de nouveau président, après l'élection de Jocelerme Privert. Ce dernier indique avoir demandé au premier ministre sortant Evans Paul, « de surseoir à toutes nominations et toutes installations dans l'administration publique », qui se poursuivent encore, malgré le départ de Martelly.

>> Football : Haïti dans le groupe du Brésil pour la Copa America Centenario

La sélection nationale masculine senior de football affrontera, successivement au premier tour, ses homologues du Pérou (4 juin), du Brésil (8 juin) et de l'Equateur (12 juin), dans le groupe B de la « Copa America Centenario » (du 3 au 26 juin), à la suite du tirage au sort déroulé le 21 février à New York. Ce sera la première participation d'Haïti à cette grande compétition sportive dans le but de célébrer les 100 ans de la Copa America, qui sera à sa 45e édition. Cette compétition réunira, aux États-Unis, 16 sélections nationales de football du continent américain, dont 6 de la Confédération des nations de football d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes (CONCACAF). Haïti a gagné sa qualification, le 8 janvier, au Panama, face à son homologue de Trinidad et Tobago, dans le cadre d'un match de barrage unique. Du 3 juin au 14 juin, aura lieu la phase de groupes du tournoi, qui se tiendra dans 10 villes américaines, pour déterminer les

deux meilleures équipes de chaque groupe devant aller en quarts de finale. Cependant, les prochains rendez-vous, cruciaux de la sélection nationale senior de football d'Haïti seront contre le Panama, le 25 mars à Port-au-Prince, puis le 29 mars à Panama, dans le cadre de l'avant-dernière phase des éliminatoires de la coupe du monde de football 2018, pour la zone CONCACAF. Ayant perdu ses deux premiers matches, des éliminatoires de la prochaine coupe du monde, contre le Costa Rica (1-0 à San José le 13 novembre 2015) et contre Jamaïque (0-1 à Port-au-Prince le 17 novembre 2015), Haïti devra l'emporter contre le Panama pour pouvoir rester en course.

Voici la composition des groupes, à la Copa America centenario, du vendredi 3 au dimanche 26 juin 2016, aux États-Unis d'Amérique : Groupe A : États-Unis d'Amérique, Colombie, Costa Rica, Paraguay ; Groupe B : Brésil, Equateur, Haïti, Pérou ; Groupe C : Mexique, Uruguay, Jamaïque, Venezuela ; Groupe D : Argentine, Chili, Panama, Bolivie.

A lire également :

- « Le pays est dans une situation financière chaotique », dixit Jocelerme Privert (lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/155735/Le-pays-est-dans-une-situation-financiere-chaotique-dixit-Jocelerme-Privert);
- Construction du Parlement : l'UCLBP s'explique, les députés insatisfaits (lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/155723/Construction-du-Parlement-lUCLBP-sexplique-les-deputes-insatisfaits);
- La population toujours prête à mettre en déroute les assoiffés de pouvoir en Haïti, selon un juriste (www.alterpresse.org/spip.php?article19735);
- L'Amicale des juristes émet des réserves sur la poursuite du processus électoral décrié (www.alterpresse.org/spip.php?article19729);
- Culture : Les richesses touristiques du Nord d'Haïti, exposées dans un catalogue (www.alterpresse.org/spip.php?article19727);
- Droits humains : Mission de suivi de l'Expert indépendant des Nations Unies, Gustavo Gallón (www.alterpresse.org/spip.php?article19720).